

Département des Côtes d'Armor  
Arrondissement de Lannion  
Canton de Perros Guirec  
Commune de Saint Quay Perros  
**A R R E T E**

**Portant interdiction de circulation**  
**Route de Milin ar Stang**  
**Entre le 4 et le 9 mai 2026**  
**Le Maire de Saint Quay Perros**

VU

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article 2211-1 et suivants relatifs aux pouvoirs généraux du Maire en matière de Police de circulation
- Le Code de la Route et notamment ses articles R.411-8, R.411-25 et R. 413-1
- L'instruction Ministérielle sur la signalisation routière, livre 1, quatrième partie et huitième partie
- La demande de Monsieur Hervé MORICE, en date du 28 avril 2026

**CONSIDERANT** que par mesure de sécurité, il est nécessaire d'interdire la circulation sur une partie de la route de Milin ar Stang, au niveau de la parcelle cadastrée BD32, pendant toute la durée des travaux d'abattage d'arbres, c'est-à-dire 1 journée entre le 4 et 9 mai 2026

**A R R E T E**

**Article 1 :** La circulation des véhicules de toutes catégories sera interdite sur une partie de de la route de Milin ar Stang, au niveau de la parcelle cadastrée BD32, pendant toute la durée des travaux d'abattage d'arbres, c'est-à-dire 1 journée entre le 4 et 9 mai 2026

**Article 2 :** Le droit d'accès des riverains sera préservé durant l'interdiction de circulation visée à l'article 1, mais sous leur propre responsabilité. L'interdiction de circulation visée à l'article 1 ne concerne pas les véhicules et engins de chantier.

**Article 3 :** Une signalisation de type réglementaire, matérialisant l'interdiction de circulation sera mise en place par l'intéressé, à compter de la date prévue à l'article 1.

**Article 4 :** Le Maire de Saint Quay Perros et le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Perros Guirec sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de cet arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Perros-Guirec
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours de Perros-Guirec
- L'intéressé

Fait et affiché en Mairie de Saint Quay Perros, le 29 avril 2026

**LETESSIER Joël**

Adjoint aux Travaux

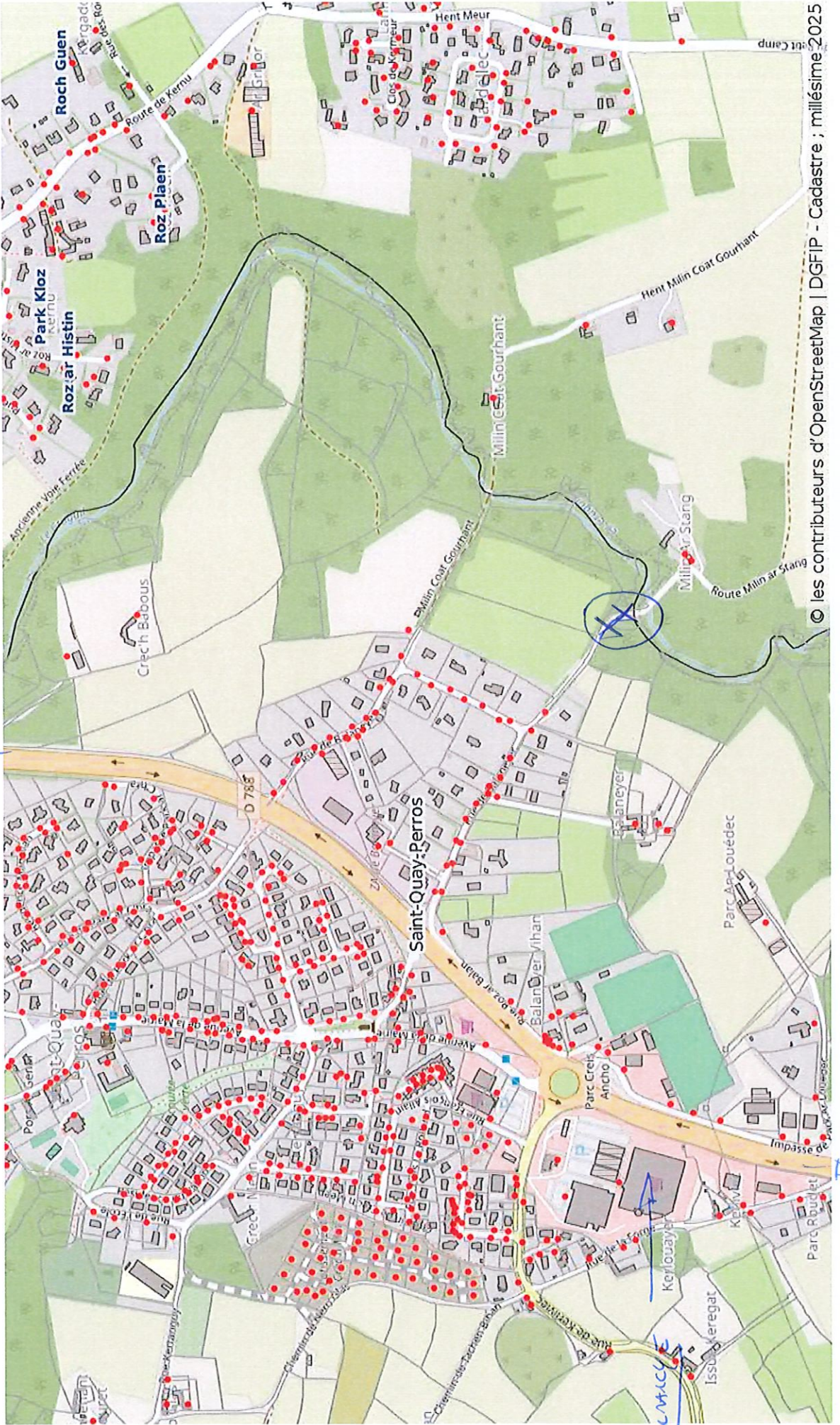


Certifié exécutoire compte tenu de sa publication le 29 avril 2026



22700 SAINT-QUAY-PERROS  
Le centre à deux pas de la mer

Perros - Girec



INTEKATICE

ANNON

© les contributeurs d'OpenStreetMap | DGFiP - Cadastre ; millésime 2025